



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 septembre 2023 à 19h15

- Date de convocation : 05 septembre 2023

Président : Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire

Secrétaire de séance : Madame Marie-Madeleine MAGNAUDEIX

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

PRÉFECTURE DE L'EURE

20 SEP. 2023

ARRIVÉE

Membres présents à la séance : Mmes, MM. MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, GILLET, GLEIZES, GUION, LE LAN-LE LUYER, LOCHON, MAGNAUDEIX

Membres absents excusés ayant donné pouvoirs :

E. DESCHAMPS (pouvoir à C. GUION), S. VAUZOU (pouvoir à M-M. MAGNAUDEIX), M. WECKSTEIN (pouvoir à P. MAINGUY), C. INIGO (pouvoir à G. LE LAN-LE LUYER)

**DELIBERATION N° 36/2023 – ÉGLISE TRAVAUX SUR COUVERTURE/ETANCHEITE +
VALIDATION DEMANDE DE SUBVENTION**

M. le Maire propose de présenter une demande de subvention d'investissement afin de réaliser des travaux de réparations sur l'église dont l'état est dégradé.

Après examen, le devis de l'entreprise GLEIZES pour un montant total de 43 475 € HT est retenu :

- Reprise des écoulements de l'arrière de l'église : 7 550 € HT
- Travaux à l'arrière de l'église : 35 925 € HT.

M. le Maire souhaite déposer une demande de subvention au titre des aides proposées par le Département dans le cadre du dispositif « Mon Village Mon Amour ».

Après délibération, le conseil municipal :

- Approuve l'opération
- Autorise le plan de financement proposé
- Autorise M. le Maire à effectuer toutes les demandes de subventions et à signer tous les documents s'y rapportant
- Autorise M. le Maire à inscrire cette opération au budget primitif 2024.

Vote : Unanimité.

Le Maire, Pascal MAINGUY





REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de
Pressagny l'Orgueilleux

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

DELIBERATION n° 36/2023 – ÉGLISE TRAVAUX SUR COUVERTURE/ETANCHEITE +
VALIDATION DEMANDE DE SUBVENTION

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financement	Intitulé subvention	Subventio n sollicitée	Pourcentage sollicité	Subvention obtenue
DETR				
Autre subvention de l'Etat				
Conseil départemental	Mon Village Mon Amour	13 042 €	30 %	
Fonds de concours				
Autre				
Sous-total des aides publiques		13 042 €	30 %	
Autofinancement/Reste à charge collectivité		30 433 €	70 %	
Montant global HT du projet		43 475 €	100 %	

Le Maire, Pascal MAINGUY

PRÉFECTURE DE L'EURE

20 SEP. 2023

ARRIVÉE

